

REVUE AFRICAINE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Revue Africaine de Santé au Travail et Environnement (RASTE) est l'organe officiel d'expression et de publication de la Société Panafricaine de Santé au Travail (SOPAST). Elle offre un espace spécifique de publication et de valorisation des travaux de recherche menés dans chacun des pays membres ou ailleurs dans les différents domaines de la Santé au Travail (Législation du travail, Toxicologie, Pathologies Professionnelles, ergonomie, hygiène du travail, psychologie et sociologie du travail, tout autre domaine traitant de questions en relation avec le travail etc.) et dans la santé environnementale. Elle publie deux numéros par an.

La publication d'articles dans la RASTE est subordonnée à leur acceptation préalable par le comité de rédaction.

La Revue Africaine de Santé au Travail et Environnement (**RASTE**) publie en français ou en anglais.

Cette revue est un véhicule des travaux de recherche en santé au travail en Afrique.

La revue publie des éditoriaux, des articles de synthèse, des articles originaux, des faits cliniques, des notes et des mises au point.

La revue offre également des dossiers thématiques sur des sujets d'actualités.

En soumettant leur manuscrit, les auteurs s'engagent que celui-ci n'est pas envoyé à un autre support de publication scientifique. Le Comité de Rédaction se réserve le droit de solliciter la reproduction en tout ou partie de documents dans les rubriques "éditorial" et "article de synthèse".

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PUBLICATION

Les manuscrits doivent être rédigés en police « Time New Roman » taille 12, en double interligne avec une marge de 2,5 de part et d'autre. Le texte doit être rédigé en caractère normal et justifié, sans aucun mot souligné et sans aucune numérotation. Les mots figurant en langue étrangère dans le texte doivent être écrits en *italique*. Le nombre de pages est limité à 4 pour les éditoriaux, les notes et les lettres à la Rédaction. Il est limité à 15 pour les articles originaux et les articles de synthèse (y compris les illustrations et les références). Toutes les pages sont numérotées en haut et à droite. Les soumissions doivent se faire en fichier unique et seront adressées à la Rédaction de la revue exclusivement par courriel à raste@gmail.com. Le mail doit préciser en Objet « **Soumission de manuscrit pour publication dans le journal RASTE** ». Il est souhaitable que la soumission soit faite par l'auteur correspondant du manuscrit. L'auteur correspondant doit proposer dans sa lettre de soumission trois lecteurs potentiels dont au moins deux de rang magistral (maître de conférences d'université) en précisant leur grade, spécialité et adresse e-mail. La rédaction est libre d'en tenir compte ou pas.

Tous les manuscrits sont soumis pour avis à deux lecteurs

indépendants choisis par le Comité de rédaction en chef parmi les membres du Comité de lecture. La décision du Comité de Rédaction, accompagnée des observations des lecteurs, est transmise aux auteurs. L'article peut être accepté directement pour publication ou nécessiter des corrections.

L'article peut être aussi refusé totalement ou requérir une nouvelle version.

Les corrections de l'article doivent parvenir au secrétariat de la revue par courriel à raste@gmail.com dans un délai n'excédant pas 15 jours.

L'article corrigé doit être accompagné d'une lettre indiquant point par point les réponses des auteurs aux éléments de corrections demandés par les instructeurs.

Après acceptation définitive, la Rédaction peut procéder à des modifications de forme. La version finale est adressée aux auteurs sous forme d'épreuve pour « bon à tirer ». Ils pourront alors juger du bien-fondé des modifications apportées et devront réagir dans un délai n'excédant pas sept jours. Seules les corrections d'erreur de composition seront acceptées au stade des épreuves. Toute modification pourra entraîner soit la non-parution, soit un retard de publication.

La publication des articles est subordonnée à l'abonnement en cours de validité d'au moins les trois

premiers auteurs ou à l'acquittement des frais de publication. **Les montants sont respectivement 150 000 FCFA pour un abonnement annuel ou 50 000 FCFA par manuscrit.**

PRESENTATION DES MANUSCRITS

Cette partie est subdivisée en plusieurs parties (chaque partie commençant sur une nouvelle page).

✓ **Page de titre**

Elle doit comporter :

- le titre complet (en français et en anglais), reflétant le contenu du manuscrit, précis et concis (15 mots maximum)
- un titre court qui apparaîtra en pied de page de la publication (7 mots maximum)
- les nom et prénoms des auteurs, ainsi que leurs titres et affiliations institutionnelles
- le nom et l'adresse complète de l'auteur pour la correspondance
- la rubrique proposée par les auteurs pour la publication

✓ **Résumé**

Un résumé de 250 mots dans la langue du manuscrit, à l'exception des éditoriaux, notes et lettres, doit être rédigé sur une page séparée et indiquer succinctement les objectifs, les méthodes, les principaux résultats et la conclusion accompagné de 3 à 5 mots-clés et du titre court. Une version dans l'autre

langue du résumé (notamment l'anglais) doit également être proposée, avec le titre complet et 3 à 5 mots-clés.

Les mots-clés sont sélectionnés dans la liste officielle de la National Library of Medicine (www.nlm.nih.gov/mesh/Mbrowser.html) ou leur traduction traduction MeSH (Medical Subject Headings).

✓ **Présentation des textes**

Les articles originaux comportent nécessairement une Introduction précisant clairement le but et ou les objectifs du travail rapporté, un chapitre Matériel et Méthodes suffisamment précis et concis avec un exposé clair des méthodes statistiques, des Résultats pertinents et convenablement présentés et une Discussion expliquant les résultats, leur validité, leurs implications et leurs limites ; la Conclusion. Un maximum de 15 pages (références incluses) est recommandé.

Les articles de synthèse : les notes et lettres à la Rédaction sont rédigés suivant un plan cohérent, adapté au sujet traité et qui aura été justifié dans une introduction. Les lettres à la Rédaction peuvent être rédigées suivant le plan Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion. Les articles de synthèse peuvent être sollicités par la Rédaction.

Les éditoriaux sont généralement sollicités par la Rédaction.

✓ **Iconographie et infographie**

Toutes les illustrations (tableaux, figures et légendes des figures), d'excellente qualité, en nombre raisonnable, avec un titre dans la langue de publication, sont présentées sur des pages séparées. Elles doivent être appelées dans le texte et leur emplacement indiqué sur le manuscrit. Les auteurs doivent prendre toutes les dispositions pour faciliter le transfert des illustrations sans les dénaturer. Le nombre total des figures et tableaux ne doit pas dépasser 6.

Les tableaux sont numérotés en chiffre romain dans l'ordre d'appel dans le texte, et leur titre est placé au-dessus, leur légende éventuelle par-dessous.

Toutes les autres illustrations sont désignées « figure » et numérotées en chiffre arabe dans l'ordre d'appel dans le texte. Leurs titre et légende sont placés en dessous.

Les photographies et radiographies numérisées avec une bonne résolution, sont jointes sous forme d'image *jpeg*.

✓ **Noms taxonomiques, unités de mesure et abréviations**

Les taxons doivent être désignés conformément aux indications du *Code International de nomenclature*.

Les unités de mesure sont celles du système international d'unités SI. Si une autre unité est jugée indispensable, elle est notée entre parenthèses après l'unité SI. Seules, les abréviations conventionnelles sont admises et doivent être définies au premier usage.

CONSIDERATIONS ETHIQUES ET REMERCIEMENTS

Les publications sont faites sous *l'entière responsabilité des auteurs*. La rédaction de la revue ne pourrait, en aucun cas, être mise en cause au sujet d'articles faisant état d'informations ou d'observations recueillies dans des administrations, organismes ou entreprises nommément ou implicitement désignés et qui n'auraient pas donné leur accord en vue de leur utilisation dans une publication.

Les dispositions éthiques adoptées et le comité d'éthique qui a validé le protocole du travail rapporté seront indiqués. Dans le cas contraire, l'absence de considérations éthiques sera argumentée. Les auteurs sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts lié au manuscrit.

Si le manuscrit comporte des images de personnes ou des passages empruntés, les auteurs doivent fournir les originaux des autorisations écrites de publication ou de reproduction.

Les remerciements aux personnes et structures, le cas échéant, sont adressés avant la liste des

références, en précisant la nature des contributions.

Leur responsabilité étant ainsi engagée, il est recommandé aux auteurs d'obtenir l'accord de toute personne et toute structure dont le nom apparaît dans les remerciements.

CONFLITS D'INTERETS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...); les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel conflit d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : les auteurs déclarent ne

pas avoir de conflit d'intérêt en relation avec cet article.

Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée.

Les situations de conflits d'intérêt doivent être clairement mentionnées.

Exemples de mention de conflits, à faire figurer à la fin du texte, sous les remerciements (le cas échéant), avec les initiales de chaque auteur :

K.Y.M. Intérêts financiers dans l'entreprise X

K.Y.M. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel dans l'entreprise X

K.Y.M. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour le laboratoire X

K.Y.M. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour le laboratoire X

K.Y.M. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour l'entreprise X

K.Y.M. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise X)

K.Y.M. Proches parents salariés dans les entreprises

Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-

auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article :
« Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis de conflits d'intérêt ».

REFERENCES

Le nombre de références est limité à 5 pour les éditoriaux, les notes et les lettres à la Rédaction ; 10 au minimum et 30 au maximum pour les articles originaux ; pour les articles de synthèse, les références peuvent être exhaustives.

La rédaction des références est le Vancouver qui est un style bibliographique numérique. Il faut donc numéroter les références dans l'ordre de mention dans le texte et les identifier dans le texte.

Les références sont rédigées suivant les modèles ci-dessous :

✓ **Pour un article de périodique**

▪ **S'il y a moins de 6 auteurs**

✚ *Makoutodé M, Sawadogo M, Capo-chichi MT, Paraiso NM.*

Prévalence du tabagisme chez les jeunes de la ville de Ouidah.

Me d Afr. Noire 2006 ; 53(10):539-44.

▪ **S'il y a plus de 6 auteurs,** citer les 6 premiers, suivis de la mention «et al "

✚ *Nys P, Merceron RE, Cordray JP, Guillerd X, Voilemot N, Tramallonit J, et al.*

Thyroïdites de Hashimoto à aspect nodulaire ou pseudo-nodulaire. Intérêt de l'examen cytologique. Presse Med 1995 ; 24 (14) : 675-8

✓ **Pour une Revue périodique**

✚ *Barrier JH, Piette JC, Levesque H.* La formation médicale continue et l'évaluation des pratiques professionnelles de l'interniste : enjeux et débats. Rev Med Interne 2007 ;28 : 813-17.

✓ **Pour un livre**

▪ **Jusqu'à 3 auteurs :**

✚ **Auteur(s)** ...Boisacq-Schepens N, Crommelinck M.

Titre.....Neuro-physiologie. 1, Fonctions sensorimotrices.

2e éd. Paris : Masson; 1994. (Abrégés).

▪ **Au-delà de 3 auteurs,** citer les 3 premiers, Auteurs suivis de « et al. »

✚ **Ancelle T.** Statistique épidémiologique. 2ème éd. Paris : Maloine ; 2006. 300p. (coll. Sciences Fondamentales).

✓ **Pour un article paru dans un périodique Collection**


▪ **Moins de 3 auteurs pour**

✚ **le chapitre**Amiel-Tison C.

Titre du chapitre.....Avenir cérébrale à long terme des complications périnatales.

In: Vert P, Stern L, éditeurs. ... éditeurs scientifiques Médecine néonatale. Paris : Masson, 1985. p. 284-311

▪ **Plus de 3 auteurs pour**

 **le chapitre**Bariety J, Chevalier J, Nochy D, et al.


Titre du chapitre.....La Biopsie rénale dans le syndrome néphrotique à lésions glomérulaires minimes.

In: Droz D, Lantz B, éditeurs. ...

éditeurs scientifiques

La Biopsie rénale. Paris : INSERM, 1996. p. 109-34.

✓ **Pour un document électronique**

 *Houinato DS, Adoukonou TA, Adjien KC, Gnonlonfoun D, Avodé DG, Preux PM.* Prévalence de la migraine dans une population de travailleurs à Cotonou au Bénin.

Afr J NeurolSci [En ligne] 2009;28(1).

Disponible sur: URL :

<http://ajns.paans.org/article.php3?id_article=293.pdf>. [Consulté le 11/07/2024].

✓ **Pour une thèse**


 *Ouendo* EM.

.....**prénom abrégé**

Indigence et soins de santé primaires en république de Bénin : approche de solution au problème d'identification des indigents dans les formations sanitaires publiques.

Thèse : Santé publique : Univ. Libre de Bruxelles ; 2005 ; 670

✓ **Pour un Mémoire**

 *Ronengar* M.

.....**prénom abrégé**

Etude des déterminants de l'accessibilité des populations aux médicaments essentiels génériques dans les formations sanitaires publiques de la commune d'Agbangnizoun au Bénin.

Mémoire : Santé publique : IRSP Ouidah ; 2008 ; 455 .

LISTE DE VERIFICATION AVANT SOUMISSION

- **Texte rédigé en police « Times New Roman », taille 12, double interligne**
- **Nombre de pages, marges et interlignes respectés selon les instructions de la rédaction**
- **Titre en français et en anglais**
- **Affiliation de tous les auteurs**
- **Nom, prénoms, téléphones et mail de l'auteur correspondant.**
- **Résumé structuré en français (250 mots) et en anglais**
- **Cinq (05) mots clés maximum en français et en anglais**
- **Chaque partie du document est bien distincte et commençant sur une nouvelle page**
- **Références citées dans le texte, numérotées et mises entre crochets**
- **Liste complète des références en fin de texte classées dans l'ordre d'apparition dans le texte**
- **Références mises en forme selon les normes de Vancouver**
- **Titres des tableaux et appels des tableaux dans le texte**
- **Titres et légendes des figures et appels des figures dans le texte**